

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL****COMMUNE DE CHATILLON LE DUC**

Séance du 12 juillet 2022

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 19
- Présents : 11
- Représentés : 5
- Absents : 3

La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 04 juillet 2022

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 13 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 juillet 2022,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Marie-Christine BERTRAND, Annie POIGNAND, Nicole GRANDFOND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Mrs Philippe PRENEL, Daniel BARTHOD, Fabien PELLETIER, Jean-Pierre VALLAR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Simon DUGAS donne pouvoir à M. Daniel BARTHOD, Mme Laëtitia MOUCHET donne pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, M. Christophe MAILLARDET donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, Mme Séverine PUTOT donne pouvoir à Mme Annie POIGNAND, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à M. Fabien PELLETIER

Absents : Mrs Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Renaud COLSON

**- Délibération 2022-43 : tarification 2022, location des salles**

A. Henriet indique que suite à la décision du conseil municipal du 30 juin 2022 d'acheter à l'AC2000 les biens mobiliers de la salle pyramidale, il convient d'actualiser les tarifs de location de salles.

Vu la délibération n° 2021-54 du 09 décembre 2022,

Vu le CGCT,

Vu le Code des Relations entre le public et l'administration,

Il est proposé les tarifs suivants pour la location des salles, applicables de suite :

Objets	Tarifs actuels	Nouvelle proposition
Salle Claude Comte + cuisine + matériel (tables et chaises) :		
• 1 journée	180€	230 €
• Week-end (samedi et dimanche)	260 €	350 €
Salle pyramidale + matériel (table et chaises)		
• 1 journée	90 €	120 €
• Week-end (samedi et dimanche)	130 €	180 €
• Option « avec cuisine »	-	90€

Il est entendu que pour la location des salles :

- a. Le gymnase, la salle Claude Comte et la salle pyramidale sont mis à disposition GRATUITEMENT à l'ensemble des associations ayant leur siège social sur le territoire de Châtillon-le-Duc.
- b. Le gymnase ne fait pas l'objet de location aux particuliers.
- c. Pour les particuliers, la location de la salle Claude Comte et la salle pyramidale sera exclusivement réservée aux habitants de Châtillon-le-Duc et Tallenay.
- d. La journée de location s'entend pour 24h de 8h à 8h.
- e. Le week-end de location s'entend pour 48h du samedi 8h au lundi 8h.
- f. A partir de 23h, aucune nuisance sonore ne doit être perceptible de l'extérieur.

Catherine BOTTERON



- g. Les salles communales pourront être mises gratuitement à disposition des organisateurs de réunions politiques, en période électorale.
- h. Pour les moments de convivialité après des funérailles, et exclusivement pour les habitants de Châtillon-le-Duc, les salles seront mises gratuitement à disposition des familles.
- i. Pour toute location de salle, quelle que soit la durée, il sera demandé un dépôt de garantie d'un montant de 500€ à l'ordre du Trésor Public pour faire face à d'éventuels dommages, dégradations ou impayés.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **APPROUVE les tarifs et les conditions de location tels que définis dans le tableau ci-dessus,**
- **DIT que ces tarifs sont applicables immédiatement.**

Votants : 16

Pour : 16

Contre :

Abstention :